



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°22 – 22 juillet 2020

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### MAÏS

**Stade** : majorité des parcelles du réseau en floraison femelle.

**Pyrale du maïs** : activité en diminution. Pas de nouvelles pontes signalées. Le risque est faible.

**Pucerons** : faibles populations

Ce BSV maïs est le dernier de la saison. Un Bilan sanitaire sera réalisé avant récolte.

### TOURNESOL

**Stade** : les  $\frac{3}{4}$  des parcelles sont entrées en floraison

**Bilan sanitaire** : les tournesols sont relativement sains, aucun symptôme sur capitule.

**Le prochain BSV Grandes Cultures paraîtra le 19 août avec le colza.**

 Le réseau Maïs compte **21 parcelles** observées cette semaine

 Le réseau tournesol compte **15 parcelles** observées cette semaine



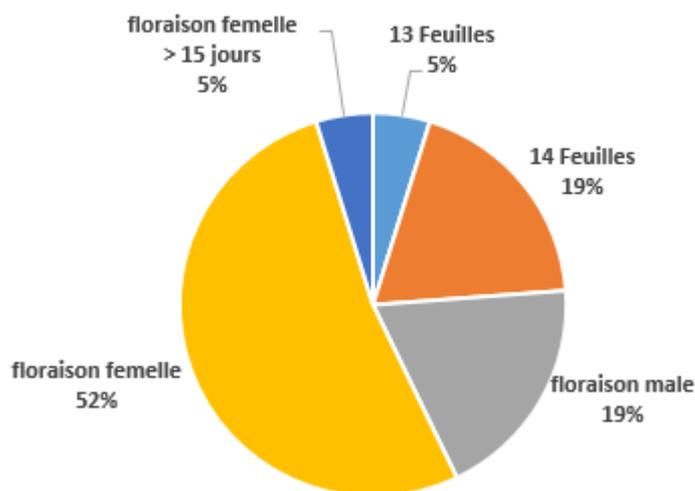
## 1 Stade des cultures

Les stades de cette semaine vont de 13 feuilles à floraison femelle.

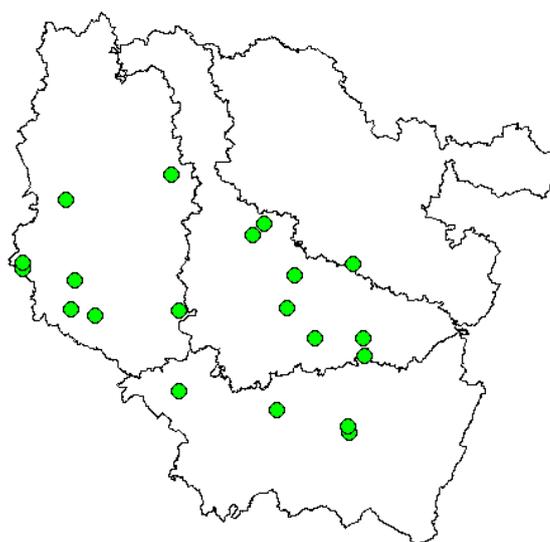
Des symptômes de stress hydrique sont signalés localement, notamment l'enroulement des feuilles qui permet à la plante de conserver l'humidité, mais réduisant par ailleurs l'activité photosynthétique.

Durant toute la période de floraison, il est important de respecter la « [réglementation abeille](#) ».

Répartition des stades du maïs



Localisation des parcelles observées du 17/07 au 21/07/2020



### Les abeilles butinent, protégeons-les !

Pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats, les conditions d'application des insecticides et acaricides sont réglementées par l'arrêté « Abeilles » du 28 novembre 2003.



Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement [la Note nationale Abeilles](#)

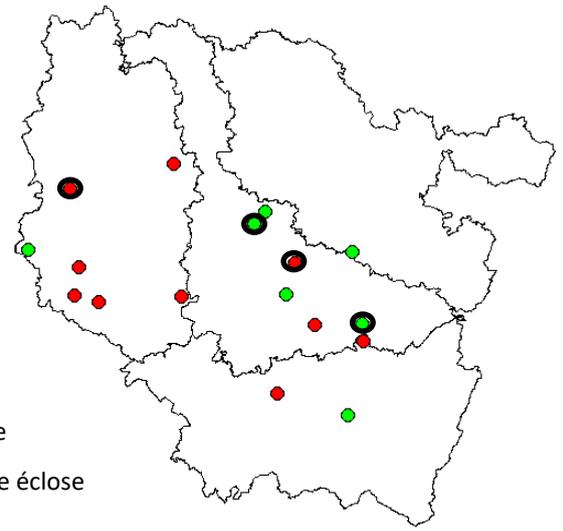
Pour en savoir plus :

- Article « [Les abeilles butinent, protégeons-les](#) »
- Fiche « [Les bonnes pratiques de traitement en floraison pour protéger les abeilles](#) »
- Plaquette « [Les abeilles butinent](#) ».

## 2 Pyrale (*Ostinia nubilalis*)

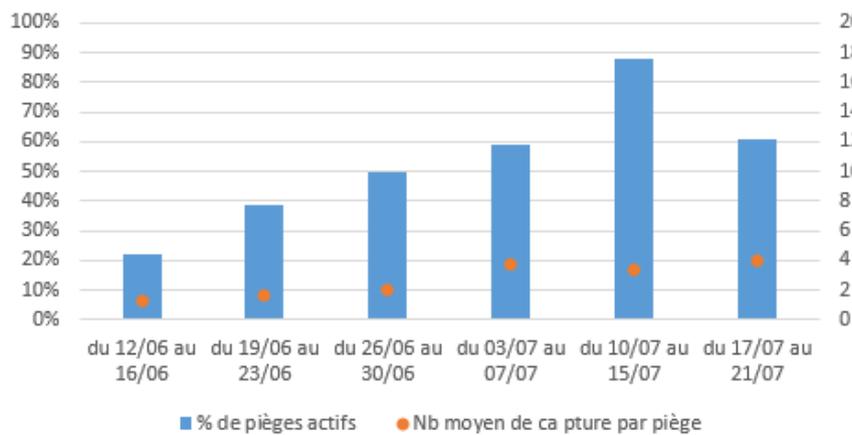
### a. Suivi du vol

61% des pièges ont été actifs cette semaine (voir la carte ci-dessous), en nette diminution par rapport à la semaine passée. Le nombre de captures reste relativement faible avec en moyenne 4 pyrales par piège actif (contre 3,4 la semaine précédente).



● Piège  
○ Ponte éclos

### Suivi du vol de la pyrale de maïs 2020



Localisation des pièges

### b. Suivi de la ponte

Aucune ponte fraîche n'a été signalée cette semaine sur le réseau d'épidémiosurveillance.

Sur les 13 parcelles observées spécifiquement, 4 d'entre elles signalent des pontes écloses et concernent 2% ou 3% des plantes.

### c. Suivi des dégâts

Cette semaine une parcelle signale des dégâts attribués à la pyrale (voir photo ci-contre).

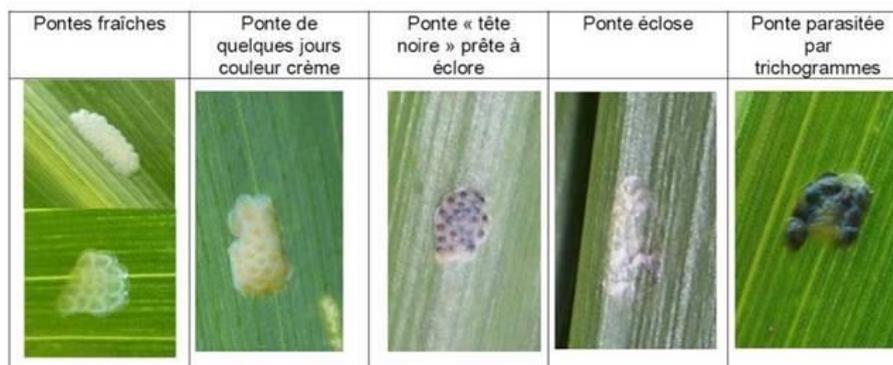
Seules 2% des plantes sont impactées par une perforation de la tige avec traces de sciure.



Perforation  
(FREDON Grand Est)

### d. Seuil indicatif de risque

En parcelle, le seuil indicatif de risque est de 10% de plantes porteuses d'ooplaques (pontes). Observer attentivement la face inférieure des feuilles près de la nervure principale où les papillons déposent généralement leurs œufs.



Crédits photos : COURBET Emeric, Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté

## e. Analyse de risque

Le pic de vol a bien eu lieu la semaine passée. A présent le vol de la pyrale est en diminution et l'activité de ponte semble se terminer. En effet, les conditions météorologiques chaudes et sèches annoncées ne sont pas favorable à l'activité du ravageur, et après 6 semaines de vol, celui-ci tend à se terminer.

Rappelons que jusqu'à présent la pyrale présente dans le Grand Est est une race univoltine (un seul vol) contrairement à celle présente plus au sud qui comporte deux vols.

Le seuil indicatif de risque n'est atteint ou dépassé dans aucune situation cette semaine. Le risque vis-à-vis de la pyrale devient faible.

En parallèle des relevés des pièges, il est important de suivre l'activité des femelles pyrales par des observations des pontes à la parcelle, en privilégiant les bordures proches de cours d'eau, haies ou forêts.

## 3 Pucerons (*Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae*)

### a. Observation

Pour ne pas confondre les pucerons, se référer au [BSV n°14 du 27/05/2020](#).

Comme au cours de toute la campagne, la pression puceron reste faible.

- Aucune parcelle ne signale de pucerons *Metopolophium dirhodum*.
- La moitié des parcelles du réseau signale des pucerons *Sitobion avenae*, mais à chaque fois en deçà de 10 individus par plante.
- Toujours aucun signalement de pucerons *Rhopalosiphum padi*.

### b. Seuil indicatif de risque

	<i>Metopolophium dirhodum</i>		<i>Sitobion avenae</i>
Seuil de nuisibilité	Nuisibilité élevée sur jeunes maïs (salive toxique)		Nuisibilité faible
	4-6F	10 pucerons/plante	> 500 pucerons par plante
	6-8F	20-50 pucerons/plante	
	8-10F	50-100 pucerons/plante	
	>10F	200 pucerons/plante	

### c. Analyse de risque

Aucune parcelle ne dépasse les seuils indicatifs de risque. Les populations de pucerons sont faibles et le risque reste faible cette semaine.

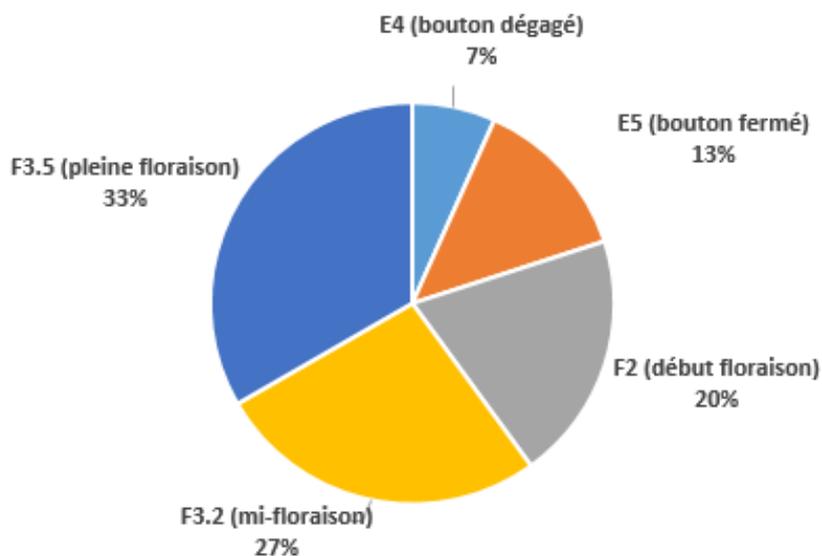


## 1 Stade de la culture

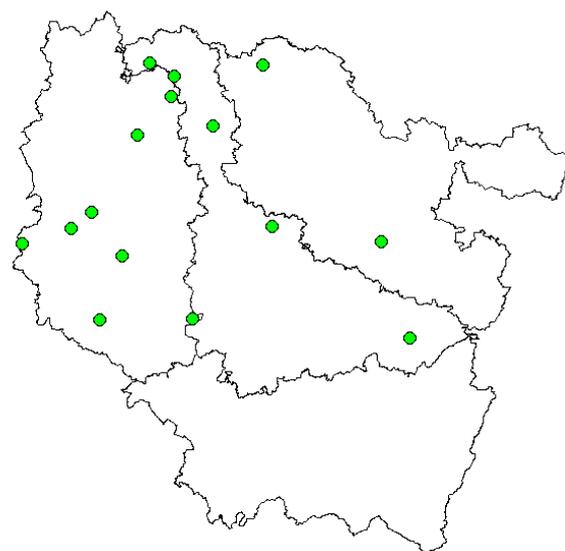
Le bilan sanitaire du tournesol compte 15 parcelles observées.

Les stades des tournesols suivis au cours des deux dernières semaines sont compris entre bouton dégagé (E4) et pleine floraison (F3.5).

Répartition des stades du tournesol



Localisation des parcelles observées du 08/07 au 21/07/2020



## 2 Bilan sanitaire

Les tournesols sont relativement sains.

Aucun symptôme sur capitule n'a été relevé sur les 15 parcelles du réseau d'épidémiologie.

Le seul symptôme sur tige signalé concerne le sclérotinia avec seulement 1% des plantes concernées.

53% des parcelles signalent des symptômes sur feuille, mais tant que les maladies se cantonnent aux feuilles, leur nuisibilité est limitée :

- Des symptômes de **phomopsis** de faible intensité (<12% des pieds touchés) sont signalés sur 4 parcelles du réseau.
- 3 parcelles du réseau signalent des symptômes d'**alternaria** avec des niveaux d'attaque compris entre 60% et 75% des plantes. L'**alternaria** se manifeste sur feuilles par de petites taches brunes à noires de forme irrégulière. Sur les jeunes feuilles, ces taches sont entourées d'une marge décolorée jaune. La maladie se développe principalement sur les feuilles du bas de la plante.
- Du **sclérotinia** sur feuille est signalé sur une parcelle à hauteur de 1% des plantes observées
- Une parcelle signale la présence de **septoriose** sur l'ensemble des plantes observées. L'intensité de la maladie reste modérée et localisée principalement sur les feuilles basses en début de sénescence.
- Du **verticillium** est signalé sur une parcelle à hauteur de 10% des plantes observées



**Alternaria**  
Terres Inovia

---

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.  
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Claire COLLOT [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)  
Mathilde MULLER [mathilde.muller@grandest.chambagri.fr](mailto:mathilde.muller@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".